

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR VOUS AIDER À RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Depuis 2017, le dispositif **Rénovam**, mis en place par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, a accompagné près de 2000 demandes afin de vous aider à réaliser des économies grâce à la rénovation énergétique de votre logement. **Ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2020.**

Dès 2021, vous pourrez adresser vos demandes d'accompagnement pour la rénovation énergétique au Guichet Unique dans le cadre de **Rénov'Occitanie**, le service public de la Région. Vous y trouverez tous les éléments pour faire de votre projet de travaux une réussite : diagnostic de votre logement, accompagnement aux demandes de financement, ou encore assistance au suivi des travaux.

Les conseillers vous apporteront une réponse neutre et gratuite sur les questions techniques et financières, **adaptée à votre situation.**

Vous pouvez également être accompagné pour adapter votre logement, à votre handicap ou perte d'autonomie liée à l'âge, afin de vous maintenir à domicile (voir conditions de revenus). Enfin, les propriétaires de **logements locatifs** peuvent également être aidés et conseillés dans la rénovation de leurs logements, sous certaines conditions.

Soliha est mandaté par le Conseil Départemental pour cet **accompagnement complet**. Vous pouvez les contacter :

CONTACTS Guichet Unique

(ils restent les mêmes que pour RÉNOVAM)

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ☎ 05 63 60 16 80
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) ☎ 05 63 48 73 80

CONTACTS Soliha

- Pour des travaux d'adaptation ☎ 05 63 48 58 90
- Pour les logements locatifs ☎ 05 63 48 10 80